

**30 % d'augmentation du budget de la culture
ne fait pas pour autant
une politique culturelle audiovisuelle de gauche !**

L'Atelier Cinéma de Normandie principale structure de production audiovisuelle bas-normande (ACCAAN) vit une crise profonde. Au fil des années, cette association s'est vu confier nombre de missions de service public par les institutions sans que les moyens financiers nécessaires ne lui soient proportionnellement alloués.

Aujourd'hui l'ACCAAN est confrontée à un problème financier et à une politique nationale défavorable aux associations, à la création indépendante et aux intermittents.

Pour «résoudre» le problème financier, le Conseil Régional et la DRAC (Ministère de la Culture) choisissent le dépôt de bilan de l'Atelier Cinéma.

En ne s'attaquant qu'aux problèmes de comptabilité de l'ACCAAN, (le plus grand employeur d'intermittents dans ce secteur d'activités), les élus régionaux et les représentants du Ministère de la Culture n'avancent pas le moindre projet culturel alternatif concernant l'audiovisuel et de fait, n'assurent aucune garantie à l'emploi d'intermittents dans ce secteur.

Avant de porter un jugement péremptoire et uniquement comptable sur la seule structure de production audiovisuelle en Basse-Normandie offrant aux créateurs un accès aux réseaux de diffusion, peut-être aurait-il fallu souligner également l'importance, la qualité (largement reconnue au niveau national) et le prix de revient très raisonnable de celle-ci. Ceci demandait il est vrai, une investigation complexe et subtile et non pas une démarche digne d'un éléphant dans un magasin de porcelaine.

En se réfugiant derrière «la solution du dépôt de bilan» et en attendant les conclusions de la période d'observation (de trois mois à deux ans !) à laquelle est soumise l'association, la région botte en touche. Il est à craindre au final qu'elle ne s'aligne sur une politique nationale qui souhaite circonscrire la production au seul domaine des sociétés privées soumises aux lignes éditoriales des chaînes de télévision.

Face à cette situation, nous défendons le maintien en région d'une structure associative susceptible de porter une véritable politique audiovisuelle régionale de création indépendante.

Défendons le maintien en région d'une structure associative susceptible de porter un véritable projet de création audiovisuelle régionale indépendante.

NOM	ADRESSE	PROFESSION	SIGNATURE

